



L'Association

L'Association Unapei 66 gère, sur le Département des Pyrénées-Orientales, 11 établissements et services en direction des personnes avec troubles du neurodéveloppement (déficience intellectuelle, autisme ...) polyhandicap ou handicap psychique.

Créée en 1959 par des parents d'enfants handicapés pour défendre les personnes en situation de handicap, elle a progressivement créé des établissements permettant d'accompagner des personnes en situation de handicap dès l'enfance.

Le Pôle Inclusion Sociale et Professionnelle

Le Pôle Inclusion Sociale et Professionnelle de l'Unapei 66 accueille les personnes adultes de plus de 20 ans en situation de handicap intellectuel et cognitif (Troubles du Neuro-Développement dont notamment le Trouble du Développement Intellectuel et le Trouble du Spectre de l'Autisme), en situation de handicap psychique.

Il est composé de :

- ✿ L'ESAT « L'Envol » : 135 places et sa boutique « La Boîte à Fabrique »
- ✿ Le SAVS « L'Escale » : 56 places
- ✿ Le SAMSAH « L'Escale » : 16 places
- ✿ La Résidence « Coma Serra » : 30 logements inclusifs

Descriptif du poste

VOTRE MISSION :

- Aider à développer les capacités d'autonomie de personnes accompagnées
- Apporter des outils pour faciliter le maintien à domicile
- Accompagner dans l'insertion socio-professionnelle
- Participer à la mise en œuvre du projet de service
- Etre garant de la mise en œuvre des projets personnalisés des personnes accompagnées

VOS COMPETENCES :

Diplômé(e) de Conseiller en Economie Sociale et Familiale.

Vous faites preuve d'une grande capacité à travailler en équipe et démontrez de réelles aptitudes relationnelles.

Vous avez connaissance et/ou déjà l'expérience du secteur médico-social ainsi que des techniques éducatives d'accompagnements spécifiques.

Vous maîtrisez les outils informatiques et pack office 365.

Vous êtes titulaire du permis B et justifiez d'une expérience de 2 ans minimum sur un poste similaire.

LE POSTE :

Basé à Perpignan

Prise de fonction le **06/01/2025**

CDI - Temps Plein

Salaire selon Convention collective 1966 (CCN 66)